



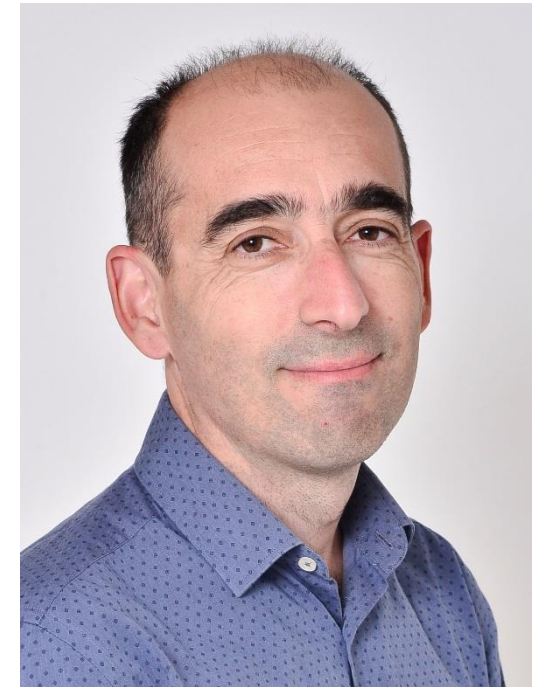
Accompagnement spécifique adapté aux particularités des activités musicales

- Budget, tableau de bord, comptabilité analytique, plan de trésorerie
- Relations avec les banquiers, montage de dossier de subvention et des crédits d'impôts, respect de la réglementation au titre du mécénat
- En phase de création (choix de la structure, statut du dirigeant et dossier financier) et de développement (organisation, financement, croissance externe)

Notre réponse à vos besoins en matière comptable, fiscale, social et juridique

Notre mission est de vous apporter une aide en phase de création, de gestion et de développement.

- Vous accompagner pour faire face aux spécificités réglementaires
- Vous apporter une aide à la gestion dans un but d'amélioration vos performances et de prévenir les difficultés
- Vous aider à trouver des financements
- Vous aider à démarrer votre activité et à la développer



**Philippe
LIGUORI**

UN ACCOMPAGNEMENT
DÉDIÉ AUX
PROFESSIONNELS DE LA
MUSIQUE

Vous êtes ?

- ♪ Artiste auteur compositeur et interprète
- ♪ Agent artistique, tourneur et entrepreneur du spectacle
- ♪ Producteur, éditeur de musique
- ♪ Professeur, structure d'enseignement
- ♪ Prestataire de service, activité commerciale

Nous sommes ?

Une équipe spécialisée aux particularités des activités musicales composée :

- D'un expert-comptable passionné par ce secteur d'activité
- De collaborateurs dans les domaines de l'expertise comptable et du social
- D'une avocate
- D'un réseau notamment l'équipe pédagogique du mastère administration et gestion de la musique à Saint-Etienne

Un conseil comptable, fiscal, social et juridique adapté à votre activité.

« Nos équipes de spécialistes sont à votre disposition pour vous proposer une formule adaptée à vos besoins. »

Gérez votre entreprise et concentrez-vous sur votre métier, nous vous accompagnons au quotidien.



AGENCE DE SAINT-ETIENNE

Siège social

69, rue Saint-Simon

42000 Saint-Etienne

Tél : 04 77 42 81 42

ecomex@ntic-conseil.fr

www.cabinet-ecomex.fr



VOTRE EXPERT

&

PARTENAIRE

Un conseil adapté au secteur de la musique

Fort de son expérience, Philippe LIGUORI, expert-comptable et associé du Cabinet, s'intéresse activement au secteur de la musique.

Ayant suivi un programme spécialisé dans ce domaine, sa volonté est d'être au plus prêt de la préoccupation de ces clients afin de les accompagner et les conseiller au mieux.